



Numéro 4
24 avril 2019



COLZA

- Rappel Sclérotinia
- Charançons des siliques

BLE

- Fongicide T1 et désherbage anti-dicots

ESCOURGEON

- Fongicide à DFE et régulateurs

PROTEAGINEUX D'HIVER

- protection fongicide
- ## PROTEA DE PRINTEMPS
- Désherbage antigraminées

BETTERAVES

MAIS

- SOJA** : implantation et désherbage

Vols de Drone FORMATIONS

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n°10 du 24/04/19. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne.

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Louise VAN CRANENBROECK
01 64 79 30 75 / 07 79 99 53 40

Service Agronomie

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75
Fax : 01 64 37 17 08
www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18

Avec le soutien financier de :



EVOLUTION D'INFO.PLAINE



Depuis début avril, la messagerie technique de la Chambre d'agriculture de région Ile de France est déclinée en 2 versions :

- Une version destinée à tous les agriculteurs.rices de Seine-et-Marne (version ici présente);
- Une autre plus élaborée réservée aux agriculteurs.rices ayant souscrit à l'offre de conseil de la Chambre d'Agriculture.

Ce changement correspond à la décision de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France de proposer plusieurs offres de conseil à l'ensemble des agriculteurs. L'objectif est de renforcer l'appui individuel des agriculteurs et l'accompagnement des groupes dans un souci de proximité et de qualité.

Cette proposition vous parviendra prochainement par courrier et les conseillers de secteur sont à votre disposition pour répondre à l'ensemble de vos questions.

Vous allez recevoir cette proposition d'offre de conseil cette semaine par courrier, mais vous pouvez d'ores et déjà en prendre connaissance en cliquant sur ce lien: [Plaque PROAGRI.](#)

Vos conseillers et conseillères de secteur sont à votre disposition pour répondre à l'ensemble de vos questions.

COLZA

(stade G1 à G2)

▲ Rappel Sclérotinia

Pour les dernières parcelles en floraison, la protection fongicide peut être toujours d'actualité. Pour rappel, la protection est préventive, il n'existe pas de seuil de nuisibilité pour cette maladie.

L'expression de la maladie est favorisée par une humidité relative de plus de 90 % dans la culture durant 3 jours pendant la floraison et une température moyenne journalière supérieure à 10° C.

Le premier fongicide a dû être appliqué. Reste éventuellement l'application du 2^{ème} fongicide sur parcelles à floraison hétérogène

▲ Charançons des siliques

La période de sensibilité des colzas aux charançons des siliques est atteinte pour la majorité des parcelles. Des observations de charançons au-delà du seuil ont été faite à VAUDOY EN BRIE et à CLOS FONTAINE à hauteur de 1 charançon par plante. Surveiller vos parcelles.



Terres Inovia

- Seuil de risque : 1 charançon pour 2 plantes, du stade G2 (10 premières siliques supérieurs à 2 cm) à G4 (10 premières siliques bosselées).
- Produits possibles



RESERVE AUX ADHERENTS

BLE TENDRE

(stade 2 nœuds à dernière feuille pointante)

Maladies

Rouille jaune : risque faible

Toujours pas d'observation en plaine.

➤ Rappel des variétés sensibles

🔒 RESERVE AUX ADHERENTS

Septoriose

La maladie n'est actuellement pas observée au-delà des F4 définitives et à des intensités faibles. Des pluies sont annoncées mais leur intensité sera peut-être insuffisante pour provoquer de nouvelles contaminations. Il est donc important de surveiller les variétés sensibles pour décider d'un éventuel traitement au stade 2 nœuds. Si les contaminations ne progressent pas et que les stades avancent rapidement, une impasse à 2 nœuds pourra s'envisager, pour n'intervenir qu'à la dernière feuille étalée.

➤ Rappel du seuil de nuisibilité de la septoriose au stade 2 nœuds :

- Variétés sensibles (ALIXAN, TRAPEZ, PAKITO...): **20 % des F2** du moment (= F4 définitives) avec présence de symptômes de septoriose.
- Autres variétés : **50 % des F2** du moment avec présence de symptômes

➤ Rappel du seuil de nuisibilité de la septoriose au stade DFE :

- Variétés sensibles : **20 % des F3**
- Autres variétés : **50 % des F3**

➤ Programmes fongicides

🔒 RESERVE AUX ADHERENTS

ESCOURGEON

(stade 3 nœuds à début de sortie des barbes)

Programme fongicides

Certaines parcelles sont au stade dernière feuille étalée et peuvent donc envisager le 2^{ème} et dernier fongicide.

➤ Le 2^{ème} passage fongicide est à positionner entre la dernière feuille étalée et la sortie des barbes.

Produits utilisables : CERIAX

🔒 RESERVE AUX ADHERENTS

Régulateurs

Le traitement à base d'éthéphon
renforce le col de cygne et évite

🔒 RESERVE AUX ADHERENTS

POIS ET FEVEROLES DE PRINTEMPS

(stade 5-7 feuilles)

➤ **Sitones** : fin du risque à ce stade.

Antigraminées foliaires

Entre les stades 1 feuille et 3

🔒 RESERVE AUX ADHERENTS



Méthodes alternatives : alternance de cultures de printemps/d'automne dans la rotation, déchaumages, faux-semis, labours occasionnels (4-5 ans)...

PROTEAGINEUX D'HIVER

(stade 10-12 feuilles - début floraison)

Maladies

Les maladies sont peu présentes pour l'instant en raison de l'absence de pluies. Selon les pluies tombées ou annoncées ces jours-ci, il pourrait y avoir une montée de l'ascochytose sur pois et du botrytis sur féveroles. Quelques parcelles ont débuté leur floraison ; il convient donc de démarrer la protection fongique.

Proposition de programmes f

🔒 RESERVE AUX ADHERENTS

▲ Désherbage

Si les précipitations sont au rendez-vous, les conditions d'humidité du sol devraient être favorables à l'action des racinaires.

Ne pas changer sa stratégie de doses entre racinaires et foliaires.

Maintenir la vigilance de la prochaine levée pour le positionnement des T2.

▲ Lutte contre les graminées

Dans certaines parcelles, la pression graminée peut parfois être importante.

➤ Utiliser un graminicide afin d'éviter les concurrences.

➤ Ne pas mélanger les antigraminées et les antidicotilédones. Respecter un délai de 3-4 jours entre chaque intervention pour des raisons de sélectivité.

➤ Produits utilisables : OGIV...

🔒 RESERVE AUX ADHERENTS

▲ Rappel herbicides de prélevée

Pour les dernier semis, il est toujours possible de positionner les herbicides de pré-levée. Sinon, attendre le stade 1-2 feuilles pour positionner le premier traitement.

🔒 RESERVE AUX ADHERENTS



La réalisation de faux-semis avant l'implantation du maïs ET/OU de programme de désherbage mixte (mécanique + chimique) peut permettre, dans certains cas, des efficacités égales, voire supérieures, au désherbage chimique seul (en particulier lors de printemps secs).

La bineuse est utilisable à partir du stade 3-4 feuilles.

▲ Implantation

Une levée rapide est un facteur important de réussite notamment pour éviter le risque « pigeons ».

Les semis de soja « 000 » se déroulent entre le 20 avril et le 10 mai, lorsque les températures du sol atteignent plus de 10° C.

La profondeur de semis est de 2 à 3 cm, pour un écartement de 12 à 20 cm (plus en cas de binage ou d'irrigation). Un sol suffisamment humide après le semis est nécessaire pour que l'inoculum s'installe bien dans le sol.

Le soja « 000 » ne ramifie pas et se sème dense. L'objectif de peuplement est de 700 000 plantes/ha.

➤ Semer entre 750 000 et 800 000 graines/ha.

▲ Programme de désherbage

Le désherbage de prélevée...

d'efficacité. MERCANTOR GO...

🔒 RESERVE AUX ADHERENTS

PILOTAGE EN VEGETATION DE L'AZOTE

Les conditions sèches actuelles sont plutôt défavorables pour le pilotage en végétation (mauvaise valorisation des derniers apports). Cependant, si les conditions plus favorables reviennent, nous pouvons vous accompagner sur le pilotage de vos apports d'azote avec un drone ou la pince N-Tester® (contacter votre conseiller(e) de secteur).



Tarifs et renseignements auprès de votre conseiller de secteur.

➤ **Rappel des conditions d'utilisation**

Cultures	N-TESTER®	Mes dron'im@ges
Blé tendre	Pilotage à partir de 2 nœuds Pas besoin de zone surfertilisée	Pilotage à partir de 2 nœuds Pas besoin de zone surfertilisée
Blé améliorant /blé dur	Pilotage à partir de 2 nœuds Besoin d'une zone surfertilisée (+ 100-150 U à mettre à épi 1 cm)	Pilotage à partir de 2 nœuds Pas besoin de zone surfertilisée
Orge d'hiver	Pilotage à partir de 2 nœuds Besoin d'une zone surfertilisée (+ 80 U à mettre à épi 1 cm)	Pilotage à partir de 2 nœuds Pas besoin de zone surfertilisée
Orge de printemps	Pilotage à partir d'1 nœud Besoin d'une zone surfertilisée (+ 80 U à mettre à 3 feuilles)	Pas de pilotage possible

FORMATION GESTION DES ADVENTICES : ADAPTER MES STRATEGIES AGRONOMIQUES

Date : Le mardi 14 mai 2019 de 9 h à 17 h 30

Lieu : 77120 AMILLIS

Objectifs : Poser un diagnostic sur les adventices qui nuisent à la production sur mes parcelles ; Prendre en compte la biologie des adventices pour limiter l'enherbement ; Identifier les adaptations possibles de mon système de culture pour limiter son enherbement.

Intervenants : Sébastien PIAUD et Bertrand BACLE (conseillers à la Chambre d'agriculture de Région IDF)

Programme :

- Comprendre et connaître la biologie des adventices
- Connaître les leviers agronomiques disponibles
- Comprendre l'approche « système de culture » pour réduire la pression des adventices
- Comprendre l'intérêt de la combinaison de leviers agronomiques
- Evaluer l'impact de stratégie agronomique de gestion des adventices
- Etablir soi-même une stratégie adaptée à sa problématique adventice

Tarifs : Contributeurs VIVEA 21 € / Autres publics : 217 €

Renseignements et inscriptions : Maï CHAPELIN, 01 39 23 42 39 ; mail : mai.chapelin@idf.chambagri.fr

FORMATION CERTIPHYTO

La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France vous propose des sessions de formation Certiphyto pour les renouvellements et les primo-Certiphyto.

Date : mercredi 22 mai 2019 et mardi 18 juin 2019

Programme :

- Matinée : revue des textes et de la réglementation en vigueur ; entraînement au test de vérification des connaissances
- Possibilité de déjeuner sur place aux frais du participant (dans les locaux du SDIS)
- Après-midi : test d'évaluation (test/QCM)

Lieu : Service Départemental d'Incendie et de Secours, Melun (77)

Tarif : 120 € TTC par journée/test

Renseignements et inscription auprès de Frédérique BRILLAND, Service Agronomie, 2 avenue Jeanne d'Arc 7815 LE CHESNAY frederique.brilland@idf.chambagri.fr



Retrouvez les bulletins info.plaine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Toute rediffusion et reproduction interdites.

BON DE COMMANDE

à retourner à la Chambre d'Agriculture - Service Agronomie
418 Rue Aristide Briand 77350 Le Mée-sur-Seine
TEL : 01-64-79-30-75 - MAIL : agronomie@idf.chambagri.fr

parcelle 1	
nom de la parcelle	
surface en ha	
variété	
date de semis jj/mm/aa	
type de sol (cocher)	Argilo-calcaires superficiels
	Autres sols superficiels
	Crates de Champagne
	Sols profonds
objectif de rendement q/ha	

carte de motivation		OUI - NON *
si oui, marque de la console		
type d'engrais		

parcelle 2	
nom de la parcelle	
surface en ha	
variété	
date de semis jj/mm/aa	
type de sol (cocher)	Argilo-calcaires superficiels
	Autres sols superficiels
	Crates de Champagne
	Sols profonds
objectif de rendement q/ha	

Application MAPIN		OUI - NON *
*ayer la mention inutile		

parcelle 3	
nom de la parcelle	
surface en ha	
variété	
date de semis jj/mm/aa	
type de sol (cocher)	Argilo-calcaires superficiels
	Autres sols superficiels
	Crates de Champagne
	Sols profonds
objectif de rendement q/ha	

	Blé tendre, Blé améliorant, Blé dur, Orge d'hiver : 1 vol entre "2 vols à "2 nœuds et dernière feuille étalée"	Blé améliorant, Blé dur : 2 vols à "2 nœuds et dernière feuille étalée"
Les 20 premiers ha	10,00 € HT/ha	15,00 € HT/ha
Les 30 ha suivants	9,00 € HT/ha	13,50 € HT/ha
Au-delà de 50 ha	8,00 € HT/ha	12,00 € HT/ha

Merci de joindre une carte avec le détourage de chaque parcelle en précisant la commune

NOM - Prénom			
Nom de l'exploitation / raison sociale			
Adresse			
Code postal - Ville			
Tél. / portable			
Email			
Numéro de SIRET (14 chiffres)			
NOM DE LA PARCELLE	SURFACE précise (ha et a) *	Montant total H.T.	
TOTAL			

Fait à :
le :

Signature

* Le coût de cette prestation sera calculé en fonction de la surface exacte survolée par notre drone.